

**R.P.I Aubinges - Morogues- Parassy**  
**Compte-rendu du 2ème conseil d'école le 12 mars 2021**  
**à AUBINGES.**

**Membres présents :**

Mmes Fiault, Bertin, Foltier et Mr Segouin, parents élus  
Mme Pinson, maire de Parassy, Mr Clavier, maire de Morogues, Mme Rouzier, maire d'Aubinges,  
Mmes Barthélémy, Chappuis, David, François, enseignantes.

Membres excusés: Mmes Collin, Gillet, Moreau, Mengal, parents d'élèves, M. Billebault, inspecteur de circonscription Cher Nord, les conseillers municipaux membres du conseil d'école, Mme Vataire, employée du SIRS, Mme Creugny, DDEN.

En préambule, Mme Barthélémy rappelle que le compte-rendu du conseil d'école réalisé par le président du conseil d'école et validé par un co-secrétaire de séance (un parent d'élèves) sera porté à la connaissance de tous par l'intermédiaire du site des communes de Morogues et Parassy . En revanche, un exemplaire papier sera consultable dans chaque école.

**1. Lecture du compte-rendu du dernier conseil d'école et bilan des actions envisagées.**

Mme David en fait lecture,

**2. Aménagement du temps scolaire- rentrée 2021**

Dans le département du Cher, un certain nombre de communes ont bénéficié, pour trois ans d'une dérogation à l'organisation de la semaine scolaire lors de la rentrée 2018. Nos écoles sont donc passées lors de cette rentrée de la semaine des 4 jours et demi ( avec classe les mercredis matins ) à la semaine des 4 jours, organisation actuelle.

Cette dérogation arrivant à échéance en juin 2021, il s'agit donc aujourd'hui de reformuler pour nos trois communes une nouvelle demande.

Dans chaque commune une délibération du conseil municipal a eu lieu votant pour l'école à 4 jours à la rentrée 2021.

Nous devons voter ensemble aujourd'hui cela également.

Vote :

Contre : 0    abstention : 0    Pour : 11

Celui-ci a été entériné par les membres du conseil d'école.

### **3. le protocole sanitaire.**

Lors de ce point, nous souhaitons rappeler les différentes actions mises en place dans nos écoles, dans nos cantines et à la garderie afin de lutter contre les risques de contamination de la covid 19 ainsi que de ses variants.

#### Ecoles

Aération des locaux toutes les heures.

Lavage des mains à l'entrée dans les bâtiments, avant et après la récréation.

Avant et après la cantine. Un enfant déjeunant à la cantine se lave donc au minimum 8 fois les mains dans la journée.

Les enfants allant à la garderie ou prenant le car se lavent également les mains avant leur départ.

Port du masque.

Depuis février les masques de catégorie 1 ou les masques chirurgicaux sont obligatoires. Les familles ont bien respecté cette nouvelle consigne.

#### Cantine d' Aubinges.

Les enfants sont suffisamment espacés pour pouvoir déjeuner sans masque.

#### Cantine de Moroques

Avant les vacances de février, pendant deux semaines, une organisation de deux services de cantine a été testée afin de permettre aux enfants de déjeuner sans le port du masque.

Lors de la réunion du SIRS du 18 février il a été décidé que cette organisation n'était pas possible à long terme .

#### Cantine de Parassy

Les deux classes sont séparées. Les PS/MS déjeunent dans la salle des fêtes et les GS/CP dans la cantine, ceci afin d'éviter le contact entre les deux groupes et de permettre aux élèves de chaque groupe d'être à distance les uns des autres.

#### Garderie Aubinges:

Lavage des mains avant et après l'entrée à la garderie.

Séparation des groupes classe dès l'arrivée dans la cour de récréation et dans la garderie, pour le goûter et pour les activités.

### **4. Bilan des évaluations CP**

Madame François prend la parole et fait le bilan suivant sur les évaluations nationales:

Les élèves de CP ont de nouveau passé des évaluations nationales (appelées point d'étape) du 18 au 22 janvier durant 15 jours. Elles ont pour but d'identifier les compétences que les élèves maîtrisent par rapport à ce qu'ils ont appris depuis le début de l'année et celles qu'il est nécessaire de développer encore.

En tout il y avait 18 exercices (8 en mathématiques et 10 en français). Sur les 18 exercices il y en avait 7 strictement identiques à ceux de septembre donc 7 compétences identiques réévaluées au point d'étape et il y avait 12 compétences qui seront réévaluées début CE1 ce qui permettra de voir leur progression.

Dans ce point d'étape ont été évaluées les compétences suivantes:

- en français: l'orthographe (syllabes et mots dictés), la reconnaissance des lettres et les sons qu'elles produisent, la compréhension du langage oral, la lecture à voix haute (mots et texte) et la compréhension en lecture de phrases écrites.
- En maths: la connaissance des nombres de 0 à 39, le calcul (addition et soustraction en ligne) et la résolution de problèmes.

Ce qui nous a pris le plus de temps sur les 18 exercices ce sont les deux exercices en passation individuelle de lecture à voix haute chronométrée. Ce sont aussi ceux qui sont les plus stressants sur lesquels il faut rassurer les élèves.

Sur l'ensemble de l'évaluation, aucun exercice n'a posé réellement de difficultés que ce soit en français ou en maths.

Globalement les résultats de la classe sont bons en français (2 élèves fragiles en phonologie) et en mathématiques les résultats sont bons également (un élève à besoin et 3 élèves fragiles en numération), ces élèves font partie du groupe d'APC (activités pédagogiques complémentaires le mardi soir) pour les aider à progresser dans les domaines qu'ils maîtrisent le moins.

Je souhaite insister sur le fait qu'il est important de bien connaître ses élèves, car lors des résultats des évaluations une élève avait été identifiée comme fragile en phonologie, alors qu'en réalité il n'y avait qu'un seul exercice non réussi dont la consigne n'était pas passée et elle a parfaitement réussi cet exercice lorsque je lui ai fait refaire.

Suite à ces évaluations un rendez-vous individuel a été proposé aux parents avant les vacances de février et j'ai rencontré chaque famille.

## **5. Aménagement de la classe de Morogues en prévision des effectifs**

Mme Chappuis souhaite organiser différemment l'espace de sa classe en vue de l'effectif de rentrée de septembre 2021 ( 28 élèves et 1 AVSH) .

Mr Clavier se rendra sur place afin de décider avec elle des travaux/achats nécessaires à ce réaménagement.

Une réflexion doit aussi avoir lieu pour la cantine qui ne peut accueillir autant d'élèves.

## **6. Les actions réalisées et à venir.**

Les classes de Mmes David et Barthélémy n'iront pas à la piscine lors de ce deuxième semestre à cause du protocole sanitaire.

Nous remercions chaleureusement l'APE qui a fait preuve d'une grande imagination afin d'offrir à nos élèves un carnaval cette année, tout en respectant le protocole.

Les enfants sont venus déguisés dès le matin à l'école dans les classes d'Aubinges et de Parassy. Dans la journée l'APE est passée dans les 4 écoles afin de proposer des jeux, une pinata, et des crêpes aux enfants. Un masque a même été offert à chacun des enfants. Ils étaient ravis de vivre cette journée.

La fête d'école est un sujet difficile a envisagé actuellement.

Nous avons le projet de travailler avec Véronique Richard, une intervenante avec laquelle nous voulions travailler les arts du cirque. Nous avons été obligées d'annuler ce projet, ne pouvant faire de sport en intérieur à l'heure actuelle.

Une décision sera prise au mois de mai, afin de savoir si nous maintenons ou pas la fête de fin d'année.

De même, tous nos projets sportifs et culturels de l'année ont été annulés ( école et cinéma, passerelles des arts , rencontres sportives intercommunales )

## **7. Equipement informatique.**

Le Ministère de l'Education nationale a publié un appel à projet pour l'informatisation des classes.

Cet appel à projets vise à soutenir la généralisation du numérique éducatif pour l'ensemble des écoles élémentaires et primaires (cycles 2 & 3) qui n'ont pas atteint le socle numérique de base.

Ces projets doivent être construits conjointement par les collectivités locales concernées et les équipes pédagogiques sur la base d'un diagnostic partagé et d'objectifs validés par tous et doivent être déposés avant le 31 mars. L'aide de l'État s'élève à **70%** avec un montant de 3 500 € minimum

Nous pensons donc que cela peut être l'occasion d'équiper nos classes .

Nous souhaiterions:

Ecole d'Aubinges

1 visualiseur de documents

vidéoprojecteur fixe

installation

support

transmetteur sans fil

4 tablettes

Ecole de Morogues :

1 visualiseur de documents

4 tablettes

Ecole de Parassy/Mme François

1 visualiseur de documents

1 tablette ou i pad

Mme François va faire une demande de devis auprès de plusieurs fournisseurs et à la suite de cela, Mmes Pinson, Rouzier et Barthélémy se réuniront afin de constituer le dossier de cet appel à projets.

## **8. Questions diverses et remarques.**

Mme Claude Coquery, ATSEM de la classe de Mme David est en arrêt maladie actuellement. Elle est remplacée par Mme Mélissa Céchowski jusqu'au 31 mars. Elle avait déjà effectué 5 semaines de stage dans la classe avant ce remplacement.

Mme Barthélémy remercie les membres présents.

La réunion se termine à 19h50

La présidente et secrétaire : Mme Barthélémy